

**Zeitschrift:** Kleine Mitteilungen / Schweizerische Vereinigung für Dokumentation =  
Petites communications / Association Suisse de Documentation

**Herausgeber:** Schweizerische Vereinigung für Dokumentation

**Band:** - (1955)

**Heft:** 13

  

**Artikel:** Le centre de recherches bibliographiques de l'ASD

**Autor:** Rickli, E.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-770835>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Le centre de recherches bibliographiques de l'ASD

E. Rickli.

Deux sources excellentes de renseignements bibliographiques existent en Suisse:

- le catalogue général de la Bibliothèque nationale, à Berne, et
- le centre bibliographique de la Bibliothèque du Poly, à Zurich.

Ces deux centres facilitent beaucoup la recherche de publications ou d'articles sur un sujet déterminé. Elles constituent un complément pour les diverses publications bibliographiques existant déjà, comme la bibliographie suisse de statistiques et d'économie publique, et la bibliographie médicale suisse. Il n'existe pas de source de renseignements pareille à l'étranger. Malgré tout, il y a des lacunes et, chaque année, on cherche en vain de nombreux livres ou périodiques étrangers, ce qui est particulièrement dommage dans les cas importants ou pressants. L'ASD cherche à diminuer ces lacunes, en entretenant auprès de son secrétariat un service de recherches. L'ASD a entrepris ainsi une tâche qui est dans l'intérêt de ses membres, mais qui dépasse considérablement le but habituellement fixé à des organismes semblables et occasionne des dépenses proportionnées.

J'aimerais séparer deux parties qui, au centre de recherches de l'ASD, sont tout à fait distinctes.

La première consiste à déterminer l'endroit où se trouvent les publications étrangères lorsque ce renseignement ne peut être fourni par le catalogue général; celui-ci ne possède ces indications que pour autant qu'on les lui communique. A côté des bibliothèques importantes il y a aussi un nombre assez élevé de petites bibliothèques, par exemple dans l'industrie et les laboratoires, qui semblent parfois insignifiantes, mais qui sont néanmoins très intéressantes pour nous, car elles disposent d'une littérature précieuse pour le spécialiste. Or, ce que l'on demande à l'ASD, c'est surtout une bibliographie très spécialisée. Comment procéder pour trouver une publication étrangère? Il faut tout d'abord s'assurer que la bibliothèque s'est déjà adressée au catalogue général. Si ce n'est pas certain, le secrétariat de l'ASD se renseigne. Des 164 documents demandés en 1953, 6 étaient notés au catalogue général, et en 1954, sur les 145 publications, 19. Dans de tels cas, l'ASD n'aurait pas eu besoin d'intervenir.

Pour les écrits que l'on ne peut pas obtenir au catalogue général, il faut ensuite chercher à savoir de quel domaine le travail en question traite. Pour les livres, c'est généralement assez facile, grâce au titre. Il en va autrement lorsqu'il s'agit d'articles parus dans un périodique. Tous les titres d'articles ne sont pas conçus de manière à renseigner exactement quant au sujet exposé. Une autre difficulté provient de l'abréviation des titres de périodiques (exagération ou imprécision dans les abréviations). Il faut se procurer, dans ces cas, le titre complet et exact. Le lieu de la publication est également très utile, car il permet d'apprécier les chances de le trouver en Suisse. Ceci est particulièrement nécessaire pour les titres de périodiques paraissant en anglais, qui se ressemblent souvent beaucoup. Une revue anglaise ou américaine est généralement beaucoup plus facile à obtenir qu'une hindoue ou une australienne. Dans ce travail préparatoire, la "World List of Scientific Periodicals", publiée dans les années 1900-1950, 3<sup>ème</sup> édition, Londres 1952, rend de très bons services.

Puis le travail de recherches proprement dit commence. Chaque cas est examiné pour lui-même. Pour les périodiques, on examine tout d'abord, en règle générale, la liste des bibliothèques spécialisées et le fichier des périodiques étrangers établi en son temps par M. Mathys; sitôt la parution du RP4 (répertoire des périodiques étrangers en Suisse, 4<sup>ème</sup> édition), cet examen ne sera plus nécessaire. Si cette recherche reste sans succès, il faut entreprendre ce que j'appellerais le "travail de détection". Il faut chercher dans les registres des industries, les rapports d'associations, le livre du téléphone, toutes données pouvant être utiles. Le téléphone peut aider à établir d'utiles liaisons. Il s'agit de découvrir, fût-ce dans une bibliothèque insignifiante, le travail qui permettra de satisfaire à la demande. Un certain "flair", un hasard favorable jouent souvent un rôle décisif, et l'on obtient ainsi parfois des résultats inespérés. C'est ainsi, par exemple, que nous sommes tombés, il y a peu de temps, sur un microfilm d'un écrit très rare, introuvable en Suisse. Dans un autre cas, nous avons trouvé un spécialiste qui non seulement possédait le périodique recherché, mais qui put encore donner des informations très utiles dans le domaine en question. Un autre exemple: une fabrique de machines avait demandé, dans un certain pays, sans résultat, la réglementation existant sur les chaudières; il nous a été possible, en peu de temps, d'obtenir de l'étranger une brochure très récente donnant toutes les précisions utiles.

En 1953, nous avons reçu 164 demandes, dont 93 (60%) ont trouvé une réponse positive. En 1954, il y eut 145 demandes, dont 74 (51%) ont pu être satisfaites. C'est là un succès pour notre association. Nous nous efforçons d'améliorer encore ce service de recherches. Cela nous tient à coeur d'autant plus que, pour nos membres, ces recherches sont gratuites. Le secrétariat doit néanmoins se borner à rechercher des publications qui ne figurent pas au catalogue général. Il ne peut pas non plus établir des listes bibliographiques sur un thème donné, car les moyens nécessaires lui font défaut.

La seconde partie de notre activité est la commande de microfilms pour des écrits qui n'existent pas en Suisse. Là aussi, il faut commencer par déterminer le titre exact et l'endroit de parution du document. Ensuite, il s'agit de décider si le microfilm doit être commandé dans le pays d'origine ou ailleurs. Il faut pour cela tenir compte de l'urgence de la demande, du délai de livraison et du prix. On peut parfois se procurer les travaux américains en Europe, ce qui raccourcit les délais. Les Américains ont une façon de liquider les demandes très particulière; par exemple, ils retournent une commande de microfilms par voie postale, avec la remarque "Chez le relieur - redemander dans 3 semaines", ce qui représente à peu près le temps qui s'écoule entre l'aller et le retour de la demande. Il existe en outre des pays où l'on n'obtient pas de réponse, ou presque jamais; il est alors préférable de ne rien leur demander.

La question du prix peut aussi avoir son importance; l'exemple suivant le montre: on nous demandait, en Angleterre, 90 fr. pour un microfilm, nous l'avons obtenu en Hollande pour 15 fr.-. Les microfilms courts sont meilleur marché en Europe qu'en Amérique, mais c'est l'inverse pour les longs.

Certains microfilms ne peuvent pas être obtenus sans autre à cause des droits d'auteur, et il faut obtenir les autorisations nécessaires. Jusqu'à présent, nous avons pu les obtenir sans opposition et sans frais, ce qui est réjouissant; mais une prolongation des délais est nécessaire.

L'ASD est en contact avec un bon nombre de centres de microfilms à l'étranger et elle en possède parfois le répertoire bibliographique. Ceci nous permet de trouver plus facilement l'adresse favorable. L'expérience facilite aussi nos investigations. Lorsque nous obtenons un microfilm d'un centre encore inconnu, nous l'inscrivons dans un fichier, ce qui nous sera utile à une prochaine occasion. En 1953, nous avons obtenu de l'étranger, en chiffre rond, 3 500 pages sur microfilms ou en photocopies. En 1954, ce chiffre est monté à 4 231 pages. Cette statistique vous montre que l'aide de l'ASD pour ses membres est loin d'être négligeable.

Quel avantage y a-t-il à commander les microfilms par l'intermédiaire de l'ASD? Tout d'abord, il n'est ainsi pas nécessaire de les chercher dans plusieurs centres. Cela permet d'économiser du temps. L'expérience que nous avons nous permet de l'obtenir plus rapidement. D'autre part, comme nous avons un échange suivi avec divers centres et que nous y avons des comptes courants, il n'est pas nécessaire d'envoyer d'abord la somme requise, ce qu'exigent de nombreux centres de microfilms de la part de particuliers. Cet avantage compense largement le petit supplément que nous demandons pour notre travail.

Comment utiliser au mieux les services de l'ASD? Lorsque vous faites une demande au catalogue général, il suffit de noter au verso de la formule, après les bibliothèques, "ASD". Le catalogue général nous fait alors suivre votre formule s'il n'a pas pu trouver l'ouvrage dans une bibliothèque. Pour gagner du temps, vous pouvez encore ajouter "microfilm ou photocopie éventuelle". Nous savons alors que si nos recherches sont vaines, il faut immédiatement demander un microfilm. Si vous savez d'avance qu'un microfilm est nécessaire, vous pouvez le noter. Lorsqu'il s'agit de faire des recherches, nous vous prions de donner des indications claires et aussi complètes que possible. Pour les périodiques, en plus du tome, de l'année et de la page, il faut aussi indiquer l'auteur et le titre de l'article. Cela nous permet de gagner du temps.

Les recherches bibliographiques et les commandes de films donnent au secrétariat un travail assez considérable. Il va donc de soi que nous ne pouvons pas faire ces travaux pour chacun et qu'en principe, seuls nos membres peuvent demander ces services. Mais nous éprouvons toujours une satisfaction lorsqu'ils s'adressent à nous, car l'un des buts essentiels de l'ASD n'est-il pas de "servir" ?